

A. Capitaux de risque

La Silicon Valley attire de 25 à 30 % du capital de risque investi en technologie de pointe aux États-Unis, ce qui finance une proportion considérable de la R & D effectuée par les petites entreprises de la vallée.

B. Dépenses en armements

NASA-Ames, Lockheed Satellites, etc., constituent des exemples de programmes militaires et spatiaux partiellement financés par le gouvernement et qui soutiennent les entreprises de R & D. En 1985, celles-ci ont reçu plus de 30\$ milliards en contrats principaux de défense. La Californie reçoit plus de 20,8 % de ces derniers, ce qui alimente la recherche et nombre de marchés en technologie de pointe.

C. Le gouvernement

Le rôle du gouvernement dans l'essor de la vallée a été assez limité. Bien que le gouvernement ait été jadis l'un des premiers acheteurs de puces, il ne représente aujourd'hui plus que 10 % à peine des pièces électroniques vendues par les entreprises de la région de la baie de San Francisco.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Il n'existe pratiquement aucune restriction pour les entreprises canadiennes souhaitant prendre part aux programmes de recherche dans la plupart des centres énumérés ci-dessus.

La protection des brevets n'a que très peu d'effet. La plupart des entreprises locales estiment qu'elles ne peuvent se protéger qu'en se taillant une part du marché, car la technologie progresse trop rapidement pour que les brevets soient d'un réel secours. En biotechnologie cependant, les brevets sont un peu plus importants en raison du temps nécessaire pour obtenir les homologations de la FDC.

POSSIBILITÉS TECHNOLOGIQUES OFFERTES AUX ENTREPRISES CANADIENNES

Le sud de la Californie constitue toujours l'un des marchés les plus dynamiques au monde. Toutefois, la région fait face à des problèmes graves liés à sa croissance remarquable. Parmi ceux-ci, l'environnement et les transports figurent en tête de liste. Ainsi, les produits relatifs à l'environnement (tels l'équipement antipollution et les systèmes de gestion des déchets toxiques) et le matériel de transport en commun constitueront des secteurs très intéressants pour les entreprises canadiennes.

Les possibilités existeront toujours dans l'industrie aérospatiale, mais pas autant qu'au cours des années 1980.

Les télécommunications, l'électronique, le matériel médical, les logiciels et la biotechnologie offriront toujours d'excellentes possibilités de transferts technologiques.

AGENT DE LIAISON

Consulat général du Canada
300 South Grand Avenue,
10^e étage,
Los Angeles
Calif. 90071
Tél : (213) 687-7432
Télécopieur : (213) 620-8827